



Direction du Secrétariat Général

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES

---

**VILLE DE NIORT**

---

Arrêté n° 2026-590

DÉLÉGATION DE SIGNATURE -  
Madame Sophie GRANDJEAN -  
Responsable du service Aménagement de l'Espace Public

Le Maire de la Ville de Niort ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-19 ;

Vu l'arrêté n°2026-182 en date du 20 mars 2026 portant délégation de signature à Madame Sophie GRANDJEAN ;

Considérant l'intérêt pour faciliter la gestion des affaires communales, d'accorder délégation de signature à des responsables de service ;

Considérant qu'il est nécessaire de modifier le contenu de la délégation consentie ;

**ARRÊTE**

**Art. 1** – Délégation de signature est accordée à Madame Sophie GRANDJEAN, Responsable du service Aménagement de l'Espace Public de la Direction de l'Espace public, dans le domaine défini à l'article 2.

**Art. 2** – La délégation de signature est consentie dans les matières relevant du service Aménagement de l'Espace Public pour les actes suivants, qu'ils interviennent sous format papier ou de manière dématérialisée :

- la constatation du service fait ;
- les bordereaux de suivi des déchets amiantés.

**Art. 3** – En cas d'absence de Madame Sophie GRANDJEAN, les actes énumérés ci-dessus seront signés, en fonction de leur présence, par :

1. le Directeur de l'Espace Public ;
2. le Directeur Général Adjoint du pôle Ingénierie et Gestion Technique ;
3. les responsables de service de l'Espace public pour la constatation du service fait : Madame Bénédicte GABRIEL – Monsieur Raphaël MECHINEAU – Monsieur Fabrice BELDA – Monsieur Dominique BILLET.

**Art. 4** – La délégation consentie s'exerce sous la surveillance et la responsabilité du Maire, sauf pour les domaines faisant l'objet d'une délégation spéciale sur le fondement de l'article 5 du décret 2014-90 du 31 janvier 2014.

**Art. 5** – L'arrêté n°2026-182 en date du 20 mars 2026 est abrogé.

**Art. 6** – Copie du présent arrêté sera transmise au Préfet du Département des Deux-Sèvres, publiée et notifiée à l'intéressée.

**Fait en Mairie à Niort, le 04/06/2026**

Le Maire de Niort,

Signé

**Jérôme BALOGE**